

| | | | |
|--------------------------------|------------------|---|--------------------|
| Unité de rattachement : | No : 2130 | Nom : Science de l'activité physique | Code CAFF : |
|--------------------------------|------------------|---|--------------------|

| | | |
|---|---|--|
| Sigle : | <i>KIN3002</i> | Espace réservé au Bureau des études |
| | | Code CAFF confirmé : |
| Titre complet : | Éducation psychomotrice et adaptation scolaire | |
| Titre abrégé : | <i>Éducation psychomotrice et adaptation scolaire</i> | |
| Crédits : | 3 | |
| Objectifs du cours : | <p>Comprendre le développement moteur (motricité globale, posture/équilibre, motricité fine et graphique) chez les élèves au développement typique et ayant des difficultés ou des troubles moteurs incluant les mécanismes de contrôle (planification, correction en temps réel, tonus, réflexif et automatisé), les sens (vision, proprioception, vestibulaire, tactile, audition), le schéma corporel, les fonctions exécutives, l'organisation de l'espace et du temps (spatiotemporelle) et la latéralité;</p> <p>Observer et expliquer les effets de la maturation (stade de développement) et de l'expérience (effets de la pratique) sur le développement moteur;</p> <p>Connaitre les principaux troubles moteurs chez l'enfant et l'adolescent et identifier leurs caractéristiques pour le dépistage, la prévention des difficultés et les interventions en milieu scolaire;</p> <p>Expliquer le rôle que l'action motrice peut jouer dans l'acquisition de concepts associés aux apprentissages scolaires et comprendre les forces et les limites des diverses approches qui permettent de bouger pour apprendre chez les élèves en adaptation scolaire (apprendre en plein air, pause active, cognition incarnée (<i>embodiment</i>), stimulation sensorielle, etc.);</p> <p>Acquérir des habiletés dans la planification, la création, l'adaptation et l'animation d'activités en fonction des capacités motrices de l'élève, de la perception de ses propres compétences motrices et de la motivation/plaisir chez l'élève en adaptation scolaire;</p> <p>Élaborer des objectifs et des stratégies en fonction des résultats de l'observation motrice de l'élève en adaptation scolaire pour favoriser son développement, sa participation et son inclusion sociale.</p> | |
| Sommaire du contenu : | <p>Le cours permettra d'acquérir des connaissances sur le développement moteur et les principaux troubles moteurs de l'enfance à l'adolescence en lien avec les apprentissages scolaires. Les étudiant.e.s acquerront des habiletés pour observer les capacités sensorimotrices, planifier et adapter des activités pour intervenir auprès d'élèves à risque, handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage tout en répondant aux attentes du programme de formation de l'école québécoise.</p> | |
| Compétences professionnelles en enseignement : | 2,3,4,5,6,7,8,9,10 | |

| | |
|-----------------------------------|--|
| Modalités d'enseignement : | En présentiel incluant des ateliers de pratiques en gymnase. |
| Conditions d'accès : | |
| Cours concomitant(s) : | |
| Préalable(s) : | |

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Maintien d'un cours qui a reçu une excellente évaluation dans le comité de révision de programme et dont les savoirs sont essentiels pour les professionnels qui seront des acteurs importants dans l'équipe-école. Ce cours permet notamment au programme de l'UQAM de se démarquer puisque peu de programmes offrent un cours pratique en développement moteur bien que la motricité soit reconnue comme un facteur très important dans l'apprentissage, dans la participation aux activités, dans l'inclusion sociale de l'élève et dans l'adoption de saines habitudes de vie. Ce phénomène est exacerbé chez les élèves en adaptation scolaire (ex : trouble spécifique d'apprentissage, trouble développemental de la coordination/dyspraxie, syndrome Gilles de la Tourette, paralysie cérébrale, etc.).

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? **Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à déterminer)**

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : KIN3000 Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : **Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à déterminer)**

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? 3 cours-groupe à l'hiver (intensif)

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 41.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises : tout ce qui était déjà prévu au KIN3000: Gymnase et accessoires, classe avec des bureaux flexibles et mobiles, matériel d'adaptation scolaire pour la motricité fine (ciseau, crayon, règle, etc.), matériel de stimulations sensorielles, matériel d'adaptation pour l'apprentissage, matériel de stimulation de motricité adaptée (modulation de la texture, du poids, de la vitesse de déplacement, du contraste visuel, du son, etc.). Des auxiliaires sont aussi requis pour aider à la mise en place et à la supervision d'ateliers pratiques.

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Diplôme de 2e cycle en éducation physique, ou l'équivalent, qui sanctionne une formation universitaire pertinente et suffisante en regard des objectifs et du contenu du cours pour lequel la demande est formulée.

Expérience :

Faire la démonstration d'une expérience professionnelle suffisante et récente (2 ans à temps complet au cours des 5 dernières années) ainsi que pertinente en regard des objectifs et contenus du cours pour lequel la demande est formulée

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

| | |
|--------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Aucun coût |
| <input type="checkbox"/> | Coûts totaux évalués à : À voir \$ |

S'il y a des coûts associés à ce cours :

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École. |
| <input type="checkbox"/> | Budget demandé (voir tableau joint) |

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date